



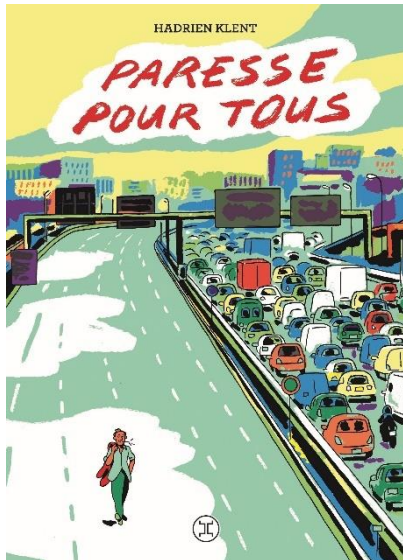
UN PRIX LITTÉRAIRE MAIS SURTOUT SOLIDAIRE : Hadrien Kent et L'Homme étoilé récompensés par Harmonie Mutuelle

Paris, le 03 décembre 2021 – Soutenu par la Fondation d'entreprise Harmonie Mutuelle et L'Obs, le 18^e Prix Solidarité a récompensé le travail littéraire et les valeurs défendues par deux auteurs : **Hadrien Kent** pour *Paresse pour tous* (Le Tripode) et **L'Homme étoilé** pour sa Bande Dessinée *Je serai là ! Comment je suis devenu l'homme étoilé* (Calmann-Lévy). Ces œuvres promeuvent la solidarité, le respect, la tolérance et les valeurs humanistes d'entraide qui sont dans l'ADN de la mutuelle et plus que jamais d'actualité.

DES REPRESENTANTS ELUS DES ADHERENTS ET DES SALARIES DE LA MUTUELLE MEMBRES DU JURY

Depuis sa création, le jury du Prix solidarité se compose de représentants élus des adhérents et de salariés de la mutuelle qui posent leur candidature. Cette année, ce ne sont pas moins de 23 personnes qui ont participé aux délibérations. Après de longs échanges et débats, les votes permettent de désigner les lauréats. D'anciens vainqueurs de ce Prix sont aujourd'hui des auteurs connus et/ou à succès. A titre d'exemple, le jeune écrivain sénégalais Mohamed Mbougar Sarr ayant remporté le Prix Goncourt 2021 avait obtenu le Prix Solidarité en 2018 pour son ouvrage *Silence du cœur* (Edition présence africaine).

► DES OUVRAGES SOLIDAIRES QUI FONT ECHO A NOTRE RAISON D'ETRE



En bref : Et si on ne travaillait plus que trois heures par jour ? Telle est la proposition iconoclaste d'Émilien Long, prix Nobel d'économie français, dans son essai *Le Droit à la paresse au XXI^e siècle*. Très vite le débat public s'enflamme autour de cette idée, portée par la renommée de l'auteur et la rigueur de ses analyses. Et si un autre monde était possible ? Débordé par le succès de son livre, poussé par ses amis, Émilien Long se jette à l'eau : il sera le candidat de la paresse à l'élection présidentielle. Entouré d'une équipe improbable, il va mener une campagne ne ressemblant à aucune autre. Avec un but simple : faire changer la société, sortir d'un productivisme morbide pour redécouvrir le bonheur de vivre.

A propos du choix du jury : Ce livre a séduit les membres du jury car la paresse au cœur de cette uchronie ne consiste pas à ne rien faire, tout le contraire. Elle consiste à questionner nos choix de vie pour redonner au vivre ensemble de nouvelles priorités. L'entraide est centrale dans ce modèle de société comme dans l'équipe de campagne haute en couleurs qui porte le candidat. Ce dernier, tout en goûtant la solitude de cette calanque marseillaise où il aime se réfugier, propose de questionner joyeusement notre présent.



En bref : Un infirmier raconte la naissance de sa vocation de soignant dans un service de soins palliatifs. Avec poésie, il décrit très simplement la relation aux patients en fin de vie, son impuissance devant l'inéluctable et toute l'humanité qui se déploie pour accompagner les patients.

A propos du choix du jury : Cette bande dessinée traite un sujet difficile avec sensibilité et un brin d'humour. Les jurés ont été sensibles à cet album très émouvant. En prise avec les valeurs du soin qui sont dans l'ADN d'Harmonie Mutuelle et de VYV3, cet ouvrage place au premier plan l'importance de la présence humaine auprès des patients.

► LES PRECEDENTS PRIX

- > 2020 : Roman *Les Victorieuses*, de Laëtitia Colombani et BD *Les oiseaux ne se retournent pas* Nadia Nakhlé
- > 2019 : Roman *Murène*, de Valentine Goby et BD *J'peux pas j'ai chimio*, de Alexandra Brijatoff et Camille Hoppenot
- > 2018 : *Silence du cœur*, de Mohamed Mbougar Sarr
- > 2017 : *Mon fils va venir me chercher*, de Patrick Breuzé
- > 2016 : *Les échoués*, de Pascal Manoukian
- > 2015 : *La cours de Babel*, d'André Vigneau
- > 2014 : *Les enfants des Justes*, de Christian Signol
- > 2013 : *De la sciure dans les veines*, de Daniel Ramolet
- > 2012 : *Celles qui attendent*, de Fatou Diome

- > 2011 : *Latcho Drom*, de Michèle Arnaud
- > 2010 : *La grand-mère de Jade*, de Frédérique Deghelt
- > 2009 : *No et moi*, de Delphine de Vigan
- > 2008 : *Leïla*, de Dalila Kerchouche
- > 2007 : *Le cri*, d'Hervé Baslé
- > 2006 : *La petite fille de Monsieur Linh*, de Philippe Claudel
- > 2005 : *L'enfant de Noé*, d'Eric-Emmanuel Schmitt
- > 2004 : *Fati*, de Jean-Michel Defromont



À PROPOS D'HARMONIE MUTUELLE

Pour répondre aux nouveaux enjeux de protection sociale, Harmonie Mutuelle affirme que seul le pouvoir du collectif peut apporter des réponses efficaces notamment pour lutter contre les fractures sociales et territoriales.

Harmonie Mutuelle, membre fondateur du Groupe VYV, propose et invente des solutions de solidarité qui donnent à chacun les moyens d'être acteur de sa santé et de la société. Une société qu'Harmonie Mutuelle veut plus inclusive, plus équitable et plus solidaire.

Acteur majeur du mutualisme en France, Harmonie Mutuelle s'engage aux côtés de plus de 65 000 entreprises et des entrepreneurs qui veulent agir dans l'intérêt collectif et les accompagne dans la protection et le développement de leur capital humain. Nos offres assurantielles (en santé, prévoyance, épargne-retraite...) sont amplifiées par la création de lien social et la mise en relation avec des pairs, des experts et des partenaires.

Acteur du temps-long et des transformations sociales et écologiques, Harmonie Mutuelle protège 5 millions de personnes et s'attache à gérer un système de redistribution financière (sous forme de prestations santé et de placements alimentant l'économie réelle notamment) et à réaliser des investissements (fonds d'amorçage, fonds capital développement) pour mettre en place des solutions digitales et technologiques santé.

L'engagement de nos 2 200 représentants élus, l'implication de nos 4 978 salariés, la pertinence de notre modèle et la puissance du Groupe VYV sont autant de forces sur lesquelles nous nous appuyons au quotidien au cœur des territoires et des réseaux locaux, aux côtés des professionnels de santé et des partenaires économiques et sociaux.

Harmonie Mutuelle, *Avançons collectif*

Harmoniemutuelle.fr



À PROPOS DU GROUPE VYV

Le Groupe VYV, entrepreneur du mieux-vivre

Le Groupe VYV est le 1^{er} acteur mutualiste de santé et de protection social en France. Autour de ses 4 métiers (Mutuelle et assurance, Services et assistance, Soins et accompagnement, Habitat et logement social), le Groupe VYV développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie.

Le Groupe VYV œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun : près de 11 millions de personnes protégées, 69 000 entreprises clientes en santé et en prévoyance et plus de 26 000 collectivités territoriales.

En 2020, le chiffre d'affaires du groupe est de 9,7 milliards d'euros. L'activité assurance représente 7,7 milliards d'euros dont 5,6 milliards d'euros de cotisations santé et 1,4 milliard d'euros de cotisations prévoyance. L'offre de soins et d'accompagnement, organisée autour des pôles soins, produits et services et accompagnement et de ses 1 400 établissements de soins et de services, génère un chiffre d'affaires de 1,9 milliard d'euros.

Acteur engagé, avec près de 45 000 collaborateurs et 10 000 élus, dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable.

www.groupe-vyv.fr

CONTACTS PRESSE

Hopscotch PR, presse écrite et online

Pauline Aufrère, paufriere@hopscotch.fr, +33 7 62 33 74 02

Inès Mouloudj, imouloudj@hopscotch.fr, +33 1 41 34 21 94



Harmonie Mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 538 518 473. Numéro LEI 969500JLU5ZH89G4TD57. Siège social : 143, rue Blomet - 75015 Paris.